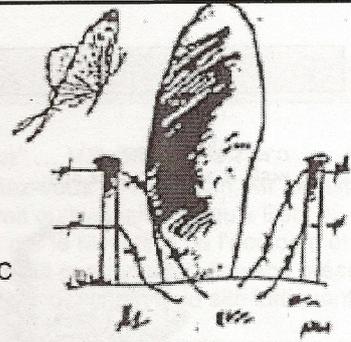


# Le Menhir Libre

Bulletin de l'association Menhirs Libres

Dépôt légal septembre 1994 - N° 8194

Association Menhirs Libres - La petite métairie - 56340 Carnac  
www.menhirslibres.org



N° 44 / Janvier 2008



**Bonne Année 2008**

Des vœux comme il en pleut...



Ce que nous souhaitons à nos sympathisants!

que le CMN puisse continuer à faire ce qu'il veut !  
que le GIPC soit satisfait d'en faire aussi peu !  
que les réunions restent rarissimes !  
que les décisions reflètent une politique mesquine !  
que le ministre de la culture reste sourd et muet !  
que les associations soient toujours aussi bien anesthésiées !  
que le musée soit asphyxié afin d'être remplacé !  
que le panicaut soit enfin protégé !  
que les menhirs restent toujours engrillagés !  
que le public paye toujours ses entrées !  
que le contribuable finance éternellement le GIPC !



... et ce qu'il reste à faire à l'administrateur du site de Carnac !

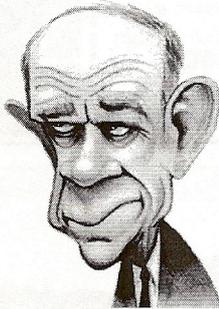
**Voilà tout ce que MENHIRS LIBRES ne souhaite plus voir en 2008!**



**A tous nos sympathisants, amis et adhérents,  
l'association Menhirs Libres vous présente ses vœux de bonheur pour l'année 2008, qu'elle soit une année de  
sérénité pour vos familles, d'espoir et de réussite pour tout ce que vous entreprendrez !**

## A qui la faute ?

C'est CMN le problème, ...  
mais il ne faut pas le dire...



Le CMN (Centre des Monuments Nationaux ,ex MONUM) gère 99 sites bénéficiant du classement à l'inventaire des Monuments Historiques (M.H). Tous les autres sites sont gérés par les collectivités locales, certains depuis peu, comme par exemple le château de Chambord, cédé à la région en 2005.

Premier constat : sur ces 99 sites, 80 sont des tours, châteaux, remparts, abbayes et autres cathédrales. Seuls 3 sites mégalithiques sont gérés par le CMN, et pas de chance pour nous, il s'agit des sites de Barnenez, de la table des marchands à Locmariaquer et des alignements de Carnac. Les autres mégalithes de France, classés M.H n'ayant, semble-t-il, pas eu droit au triste sort réservé à nos menhirs...

Second constat : le nombre d'entrées varie énormément d'un site à l'autre. Voici le tiercé "gagnant" pour l'année 2006 :

|   | Sites                | Nombre de visiteurs | Recette (€) |
|---|----------------------|---------------------|-------------|
| 1 | L'arc de triomphe    | 1 171 441           | 6 466 011   |
| 2 | Le Mont St Michel    | 1 123 987           | 5 952 188   |
| 3 | Le Haut-Koenigsbourg | 480 000             | 2 360 683   |

A comparer avec nos "pauvres" mégalithes :

|  | Site         | Nombre de visiteurs |         |
|--|--------------|---------------------|---------|
|  | Locmariaquer | 61 762              | 221 569 |
|  | Barnenez     | 29 891              | 105 041 |
|  | Carnac       | 25 000              | -       |



Comment expliquer une telle différence ? Eh bien c'est que toute la politique de CMN est basée sur un seul concept : celui de **MONUMENT**. Autrement dit, de sites clos. C'est effectivement le statut de 80 des 99 sites gérés par l'État, la preuve le "tiercé" que nous avons présenté ci-dessus. Or une politique décidée d'en haut sur une telle architecture ne peut en aucun cas s'appliquer sur nos alignements de menhirs qui forment un **SITE**. D'ailleurs aucun des 80 monuments de type "château" n'approchent de près ou de loin la superficie de 40 hectares de nos alignements.

Troisième et dernier constat : la différence esthétique. Le mont St Michel, le château du Haut-koenigsbourg et bon nombre d'autres monuments gérés par le CMN sont des architectures magnifiques dont la beauté esthétique explique pour une large part le succès qu'ils rencontrent auprès du public.

Rien de tout cela sur nos pauvres mégalithes bretons, défigurés par de hideux bâtiments d'accueil qui n'ont rien à envier à la laideur des blockhaus, ceinturés de clôtures et grillages inesthétiques au possible. Venir à Carnac depuis Bruxelles pour se retrouver devant 8 Km de grillages... devant des "centres d'accueil" pouvant prétendre au palmarès du Guinness des records de la laideur... Devant ça, on tourne la tête, on baisse les yeux et l'on va ailleurs, là où se trouve une chose devenue rare : **La beauté** !

Nous constatons donc l'échec flagrant de la politique menée par l'État ! En conséquence :



**Nous demandons que la gestion des sites mégalithiques bretons soient ôtée au CMN et revienne dorénavant aux collectivités locales.**

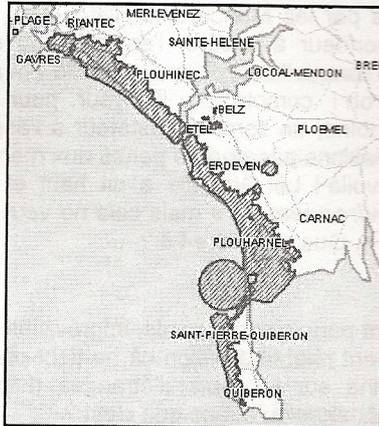
Nous considérons ce fameux CMN comme incompetent pour gérer Carnac, et misons sur l'espoir de voir les élus locaux et régionaux y mener une politique plus réaliste et mieux adaptée, tant à la population locale qu'aux attentes des visiteurs.



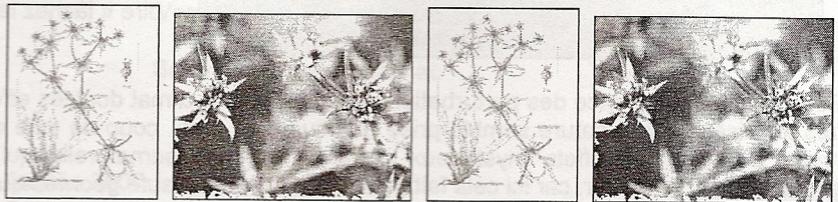
## Pas de panique ... mais du Panicaut !

### "Le Panicaut Vivipare" ou pour les botanistes "Eryngium viviparum" ... va revenir !

Oui, car c'est une des plantes des plus menacées de France et d'Europe! Mais le saviez-vous ? Non ! bah, Mr Lataste, l'actuel administrateur du site mégalithique de Carnac, lui le savait! En effet il semblerait qu'il n'y ait plus qu'à Belz où l'on puisse encore l'observer... selon leurs dires ? ... En réalité, les informations délivrées par le Ministère de l'écologie et du développement durable, dans le cadre du plan "Natura 2000 environnement", il s'avèrerait que cette espèce soit présente sur tout le massif dunaire Gâvres-Quiberon et les zones humides associées selon la note descriptive du site indiquant :



« On trouve aussi de remarquables ceintures halophiles autour de la Baie de Plouharnel et de la Petite Mer de Gâvres. sur ces deux vasières, 110 ha d'herbiers de zostère naine sont présents. (Zones grisées sur la carte ci-contre) 4 espèces végétales d'intérêt communautaire ont été recensées : Eryngium viviparum\* (espèce prioritaire, seule station française), Omphalodes littoralis\* (espèce prioritaire), Liparis loeselii, Rumex rupestris et Luronium natans » etc.



Aussi, illico presto Mr Lataste, le néo chevalier blanc de l'environnement du site de Carnac, Ivanhoé de la luzerne, grand chantre du panicaut vivipare, le voici qui se lance dans un programme de conservation pour cette espèce végétale si rare! Alors pelleteuse à l'appui, il fait gratter et racler la terre glaise sur le terrain de Toul Chignan, jusqu'à mettre à nu les sols, les débarrassant des tapis de racines, un travail de titan! Bien sûr cette entreprise a naturellement été promptement médiatisée, relayée par la presse locale... Pensez donc ! depuis qu'il ne se passe plus rien sur le site de Carnac, il ne fallait pas manquer cette opportune occasion! **le Panicaut vivipare revient enfin !** Euh, peut-être va-t-il revenir!

Non content d'ajuster la hauteur des 7 km de grillages, d'observer le regain du couvert végétal sur le site, de tracer et d'aménager le "périphérique pour piétons" au nord du Ménec, d'être le pâtre en chef de la bergerie des alignements, le voici qu'il se découvre botaniste! Pas nigaud l'herboriste avec son Panicaut : le CMN a bien de la chance de compter un tel pion sur son échiquier !

Et vlan, par un curieux et bienheureux concours de circonstances, pour le CMN évidemment, l'endroit choisi se trouve être justement la partie des alignements qui devait voir disparaître les premiers grillages de cet architectural assemblage de ferraille. (intention exprimée lors d'un comité de pilotage par le néo botaniste Lataste!) Inopiné et judicieux subterfuge, car qui se hasarderait et oserait s'opposer à une telle sauvegarde ? Vous y pensez ? **le panicaut** mais voyons, c'est vital pour Carnac ! Mais au fait : pourquoi Carnac ? et justement là sur cette parcelle de Toul Chignan ? La raison relève d'une évidence telle qu'elle sauterait aux yeux d'un aveugle : laquelle ? eh bien les grillages sont déjà en place pour protéger cette rareté ! l'autre volet motivant ce choix est simple lui aussi : souvenez-vous de ce qu'avait décidé le GIPC :

« **Réouverture partielle et maîtrisée des alignements de Carnac** »

Une ouverture qui devait s'opérer justement à cet endroit ! Une fois de plus nous voici tous dupés par ces géniteurs de supercheries, magiciens drapés dans leurs perfidies et roitelets du bonneteau culturel!

Ces entraves sont la parfaite illustration des manigances perverses du CMN, qui entend rester **le seul maître** du projet, et ce, en toutes circonstances (quitte à devoir en fabriquer!) Et ce ne seront certainement pas nos pâles membres du GIPC, soumis à sa vindicte, qui pourront s'y opposer, loin s'en faut ! Ne sont-ils eux-mêmes par ailleurs largement occupés ? en proie à des déchirements politico culturels à l'approche des toutes prochaines élections municipales ?

Alors pensez donc : les menhirs, les grillages, le musée, le panicaut vivipare, les associations, et tutti quanti... Pff !!!

**MENHIRS LIBRES** ne baissera jamais la garde face à ces roublardises, ces subterfuges, ces manigances qui démontrent bien qu'ils ne sont pas prêts à démonter cette hideuse et provocante cuirasse de métal. Comment alors pourraient-ils justifier le passage obligatoire par les caisses du CMN aux visiteurs qui souhaitent se promener dans ce site mégalithique ?.

Qu'on se le dise et que cela se sache! si les pseudo réunions dites de "concertation" ont trouvé là leurs limites, nous nous ferons entendre haut et fort, et ce par tous les moyens, pour défendre nos revendications !

**Un précieux conseil** : si vous avez souvenir d'avoir connu dans votre enfance une variété de graines, de ronces, de fleurs, de plantes, d'arbres (évitons toutefois les menhirs, pierres et cailloux, déjà hautement protégés), aujourd'hui disparus de nos côtes, faites appel au nouveau botaniste du CMN. Adressez vos demandes de sauvegarde à :

**Mr Lataste, Centre des Monuments Nationaux, 74 rue des Korrigans 56340 CARNAC**

## L'inspecteur mène l'enquête ???



Depuis quelques temps, il se passe quelque chose de bizarre dans les alignements de Kermario, dans une zone, limitée, située au bout de cet alignement près du grillage servant de limite avec le chemin qui dessert la Petite Métairie.

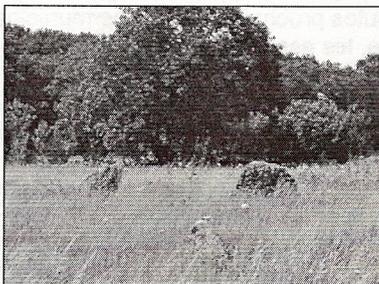
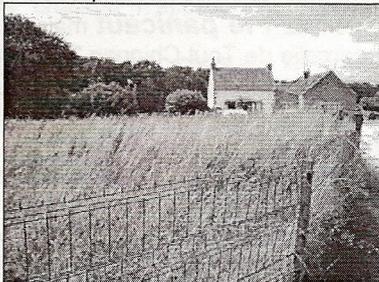
Curieusement, alors que l'ensemble de l'alignement est surveillé de très près par les Monuments Historiques, qui se font un point d'honneur à assurer l'entretien du site, personne ne pourra manquer de voir une parcelle envahie d'herbes folles et, oh ! comble de l'horreur pour qui respecte notre patrimoine, un lierre dévastateur à l'assaut des menhirs. Nous n'avions pas encore pensé aux menhirs végétaux, mais les voilà ! Le Grenelle a dit haut et fort « **protection de l'environnement** » mais cela ne veut pas dire « lâchez le lierre ». Que se passe-t-il ?

Est-ce une conséquence des perturbations actuelles sur le climat dont les effets sont parfois surprenants, imprévisibles et très localisés ? Ici la nature semble prise brusquement d'un coup de folie et devient chaotique. Non ça ne tient pas la route. Serait-ce les effets mystérieux d'une intelligence surnaturelle qui dessine sur les sols d'étranges dessins géométriques ? Pas sûr, car ici cela fait plus désordre que beauté géométrique ! Mais alors qu'est-ce que c'est ?

Intrigués par le phénomène, nous faut-il interroger les Renseignements Généraux et les Services dits "Secrets" pour savoir si par hasard ils auraient vent d'une quelconque manifestation hostile à ces quelques menhirs qui n'ont rien demandé à personne, et trouvent injuste de ne pas bénéficier de la même toilette que leurs confrères. Que se passe-t-il ? Ces quelques menhirs ont certainement commis un délit, un crime ; qu'ont-ils fait pour se voir ainsi maltraités alors que tout le reste de l'alignement de Kermario semble bichonné, rasé de près, où pas une herbe ne dépasse ? bizarre, bizarre... Ils sont sûrement coupables de quelque chose pour être ainsi "persona non grata" et évincés du concours de beauté indispensable au dossier de présentation pour le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO ; ça la fiche mal ! Ces quelques menhirs n'auraient-ils pas par hasard la malchance (si l'on peut dire !) de se trouver à quelques mètres d'une Association qui, elle, les aime et les protège beaucoup trop ?

Alors ils seraient les boucs émissaires de quelque jaloux, revanchard mal intentionné ?

Il nous faut informer sans délai les autorités compétentes qui ont été chargées de la mise en valeur du site, car ils n'ont peut être pas remarqué, au cours de leurs inspections, cette attaque mystérieuse ; et de plus nous sommes certains que lesdites autorités, qui sont tant attachées à la protection du site, ne manqueront pas de nous remercier pour cette information suspecte



Photos prises en juin 2007 et depuis rien n'a été entrepris par le CMN pour faire nettoyer cette parcelle de Kermario... tout est resté en l'état, et si la nature a repris ses droits, il serait heureux que le CMN assume ses devoirs !

Cette situation est consternante et nous autorise à penser que cela relève d'une opération délibérée, rendant des plus suspectes les actions engagées par le responsable du site.

Cette attitude, est-elle bien raisonnable et responsable Mr Lataste ?



Affaire à suivre...

## CAC 40 mégalithique



On se souvient que le projet "Menhirland", annulé en 2002 par le Tribunal administratif de Nantes, était de 15 millions d'euros. Pour 2800 monolithes, cela amène donc le "cours" du menhir carnaois à 5357,14 € l'unité." Pas mal, hein ? D'autant que tous les sites n'ont pas un "cours" si élevé. Ainsi à Plouhinec, le terrain de 1598 m<sup>2</sup> où se trouvent les 42 menhirs des alignements du Gueldro étaient récemment en vente pour 149 800 €. Soit un "cours" du menhir à 3566,66 €. En baisse par rapport à Carnac. Pourquoi une telle différence pour des sites pourtant tous deux classés monuments historiques ? Serait-ce parce que le terrain de Plouhinec était constructible ? Oui, vous avez bien lu, un alignement classé monument historique depuis 1963 a été déclaré constructible et mis en vente ! Or cette opération frauduleuse n'a pu se réaliser qu'avec les signatures de la mairie Plouhinec et celle du Préfet. Pour la municipalité concernée, nous savons depuis longtemps qu'elle n'a hélas qu'une faible estime pour son patrimoine néolithique. (voir notre précédent bulletin)

Reste donc le cas de la préfecture du Morbihan qui avait ratifiée la modification du P.O.S permettant cette scabreuse opération. C'est la même préfecture, qui officie pourtant au sein du G.I.P.C où lors des "réunions de concertation", qui vient ensuite nous expliquer qu'il faut "*protéger les alignements de Carnac du piétinement touristique*". Quelle mascarade ! Le ou les responsables de la dégradation d'un site archéologique s'exposent pourtant à une amende pouvant atteindre 45 000 € et passible de 3 ans de prison ferme. Mais l'agence immobilière ORPI qui vend ce terrain, la mairie de Plouhinec et notre Préfet se croient manifestement au-dessus des lois ! Le site ne doit sa survie qu'à l'intervention de riverains, et de "la société d'histoire et d'archéologie du pays de Lorient", qui prévinrent la presse et la DRAC. Un bon article publié par le journal Ouest-France en page Bretagne, et l'intervention d'archéologues sur le terrain ont mis un terme à ce scandale. Jusqu'à quand ? Dorénavant, lorsque vous entendrez la préfecture parler de "protection" du patrimoine, vous aurez donc le droit de leur rire au nez ?

Et comme vous vous en doutez, lors de la prochaine réunion de pilotage, **MENHIRS LIBRES** ne va pas se gêner !

## Et l'économie locale ?



S'il y en a une qui a perdu gros depuis le début de Menhirland, c'est bien la commune de Carnac :

- Des communes de village ont été généreusement "offertes" à l'État par l'une des précédentes municipalités.
- 11 maisons et de nombreux terrains vendus ou expropriés lors du précédent projet, échappent dorénavant à toute taxe communale, puisque l'État, rappelons-le, est dispensé de payer la taxe foncière et toute sorte d'impôts ! Ben voyons...
- Le nombre d'entrées du musée communal est brutalement passé de 90 000 visiteurs à 30 000 environ lors de la construction du premier belvédère. puis de

"l'archéoscope" aujourd'hui rebaptisé "maison des mégalithes". Bilan : moins de visiteurs qui accèdent à la culture, et de l'argent en moins dans les caisses de la commune.

- Les toilettes publiques et les parkings, qui bénéficient pourtant au CMN sont gérés "aux frais de la princesse" par la commune.
- Le GIPC coûte 200 000 € à la collectivité (tous les 2 ans), dont 10% sont à la charge de la commune, le solde restant à la charge des Bretons et Morbihannais. L'État ayant tout de même donné dans son infinitésimale bonté, une participation à hauteur de 17620 € pour le fonctionnement du GIPC, ceci pour l'année 2006.
- Un GIPC dont on se demande bien à quoi il sert, puisque lorsqu'il a ratifié le rapport du Cabinet Macouin (préconisant entre autre la réouverture du site) Mr Lataste et le CMN refusant de l'appliquer. Le GIPC sert donc uniquement à faire croire que tout cela fonctionne démocratiquement, et la commune de Carnac ressemble de plus en plus à une poule à qui l'on prend 10 plumes par ci, 20 plumes par là... Le moins que l'on puisse dire, c'est que le CMN ne s'intéresse manifestement pas beaucoup à l'économie locale et régionale, sauf pour lui subtiliser des sources de revenus et autres espèces sonnantes et trébuchantes.

Alors il est temps de poser la question aux contribuables et aux élus régionaux et locaux :

**« n'auriez-vous pas, à tout hasard, juste un peu l'impression d'être les dindons de la farce ? »**

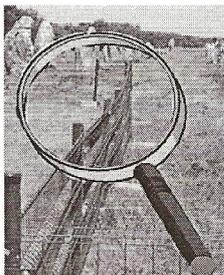
## Question d'actualité ...

**A ce jour, combien de fois le Comité scientifique s'est-il réuni depuis le début de l'année 2007 ?**

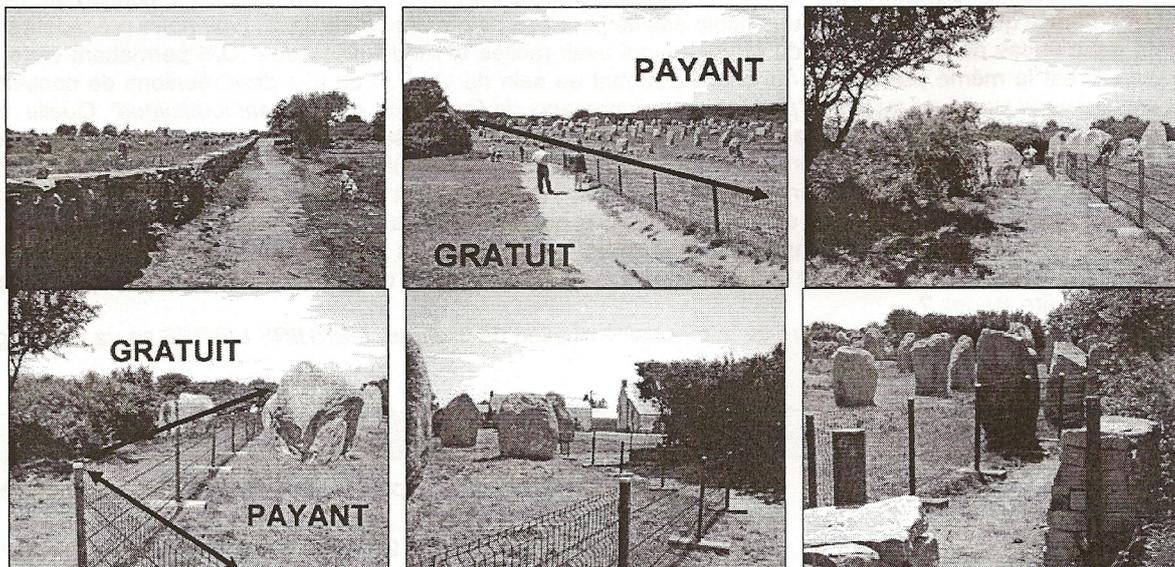


Question à laquelle nous souhaitons obtenir une réponse officielle de la part des membres du GIPC.

## Point de sous ... point de vue(s) !



Avec LA géniale trouvaille du CMN relative à la récente mise en service de leur "**périphérique piéton**" c'est la subtile façon qu'ils ont trouvée pour faire circuler l'armada des "voyeurs non payants" ! Ceux qui ne pourront jamais éprouver le plaisir de gambader, de flâner et de rêver au sein du site mégalithique de Carnac... tant qu'ils n'acquitteront pas les 4 € de droits d'entrée, cette manne obligée pour prétendre fouler ce lieu mythique, impôt indispensable à la survie de la caisse percée du CMN, véritable tonneau des Danaïdes" de la culture française ! La chose actuellement semble être bien ancrée au sein du CNM, qui n'est assurément ni prêt ni désireux de **rendre** au public l'accès libre et gratuit du site mégalithique de Carnac !



## C'est à noter ...

### Prochains rendez-vous en 2008

Vendredi 15 février

Assemblée Générale

Samedi 26 juillet

Veillée des menhirs

Samedi 23 août

Fest Noz

Vous souhaitez recevoir vos prochains bulletins sur votre messagerie ? rien de plus simple; envoyer un message à:  
[menhirlibres56@orange.fr](mailto:menhirlibres56@orange.fr)

✂-----à découper ou à recopier-----✂

### Abonnement au Bulletin Le Menhir Libre

(Case à cocher si nouvelle adresse)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_

### Adhésion à l'association

Tarif normal : 10 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ Autocollant(s) : 1,50 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

Tarif réduit : 5 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ Total général:

Votre adresse courriel: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
En lettres majuscules SVP

Libeller votre chèque à l'ordre de : Association Menhirs Libres – La Petite Métairie – 56340 Carnac

Courriel: [menhirlibres56@orange.fr](mailto:menhirlibres56@orange.fr)  
Site Internet : [www.menhirlibres.org](http://www.menhirlibres.org)